

9^{èmes}
ENTRETIENS
VIGNE VIN
LANGUEDOC-ROUSSILLON

MERCREDI 24 JANVIER 2018
de 9h à 17h
au Théâtre de Narbonne

Protection du vignoble : enjeux sur les produits phytosanitaires

Eric CHANTELOT - IFV





Enjeux sur les phytosanitaires



Les règlements et définition

- Les produits CMR
- Les produits « perturbateurs endocriniens »
- Liste de substitution
- Guidelines EFSA janvier 2016

Les produits CMR

C : cancérogène

M : Mutagène

R : impact sur reproduction

Directive 1107/2009

- 1A = critère d'exclusion
- 1B = critère d'exclusion mais possibilité de démontrer une « exposition négligeable »
- 2 = pas de critère d'exclusion

	2	1B	1A
	Effet peu probable pour l'homme	Présomptions fondées	Cause à effet prouvé
Cancérogène	C2 H351	C1B H350	C1A H350
Mutagène	M2 H341	M1B H340	M1A H340
Reproduction	R2 H361	R1B H360	R1A H360



Perturbateurs endocriniens

- Europe :

Définition des perturbateurs endocriniens au niveau européen finalisée à l'automne 2017.

- National :

Mise en ligne de la liste par le Ministère de l'Ecologie en juillet 2017 (liste provisoire...).





Candidats à la substitution : définition

- **Règlement 1107/2009**
- Principe : liste de molécules (identifiées « dangereuse ») qui lors de la ré-homologation devront être analysées de manière spécifique.
 - Ré-examen : prévoir d'évaluer les alternatives et de ne pas autoriser cette molécule si les alternatives existent = **évaluation comparative**
 - Autorisation pour une période de 7 ans (non de 15 ans).





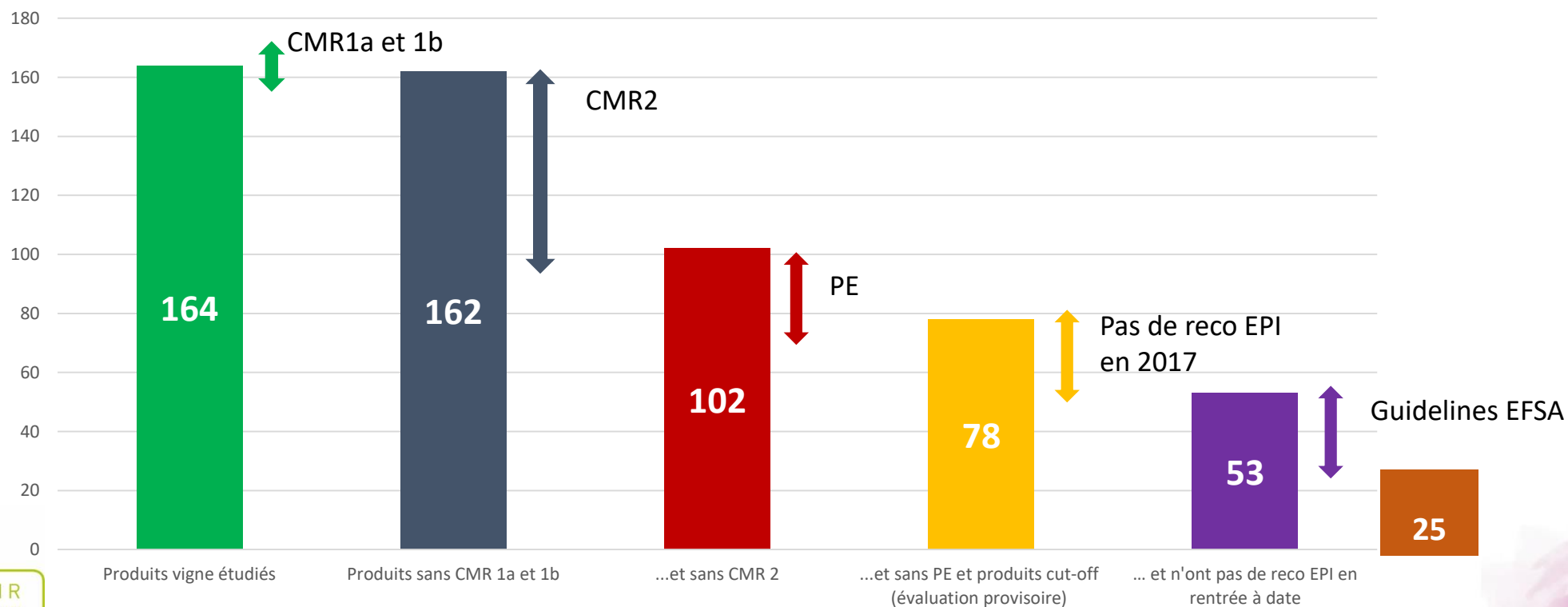
Guidelines EFSA janvier 2016 EPI et ZNT riverains

- EPI : port EPI travailleurs pour la ré-entrée dans les parcelles jusqu'au vendanges
- ZNT riverains
- Modèles d'évaluation basé sur des études théoriques (US) basé sur le pire cas.



Evaluation du portefeuille vigne national

- Etude interne réalisée par l'UIPP en 2017
 - Fongis 114, herbi 21, insecti/reg/acaricide 29



...Et dans le détail, quels risques ?

- CMR ou PE :
 - Risque pour les produits **anti-mildiou multisites** : folpel, mancozebe, metiram
 - Risque de perte de solution en anti-oidium : certains IBS et Qol
- Liste de substitution :
 - Risque sur le **cuivre**
- Guidelines EFSA
 - Port **EPI** post DRE systématique
 - Matières actives récemment homologuées (**risque riverain**)



L'avenir : le biocontrôle ?





9èmes

ENTRETIENS
VIGNE VIN
LANGUEDOC-ROUSSILLON

SDN
éliciteur
NODU-Vert
low-risk
agriculture-bio
naturel
stimulateur
biostimulant
lutte-biologique
SDP
substances-de-base
biocontrôle
protection-intégrée
IFTzéro
CEPP alternatif
PNPP
biopesticide
non-classé



Place du biocontrôle aujourd'hui

- Approche de la réduction des intrants
 - Observations terrain
 - Pulvérisation = traitement face/face
 - Modélisation
 - Réduction des doses
 - Les produits de substitution = biocontrôle

Les outils de biocontrôle s'inscrivent dans une approche globale de la protection du vignoble : c'est un outil parmi d'autres

Définitions du biocontrôle

- Définition (DGAL) :
 - Statut réglementaire : besoin d'AMM
 - Nature et origine des substances actives : déjà présent dans la nature, extrait d'un matériau naturel, synthèse chimique à l'identique
 - Prise en compte des aspects tox et écotox : exclu si toxicité (aigue, CMR), écotoxicité, sensibilisation
- Taxation réduite
- Pas de prise en compte dans le calcul des IFT.

Les catégories de biocontrôle

- Macro-organismes (non listés PPP)
- Micro-organismes
- Médiateurs chimiques
- Les substances d'origine naturelle

Liste des solutions

	Nombre de solutions	Avis
Herbicides	1	Efficacité de contact sur jeunes très jeunes adventices
Anti-mildiou	4	Efficacité solo insuffisante
Anti-oidium	7	Soufre Efficacité solo insuffisante
Anti botrytis	6	Efficacité aléatoire Intérêt en fin de saison (résidus)
Insecticides	3	Phéromones et bacillus bonne efficacité Trichogrammes = poursuite évaluation

EN CONCLUSION

- Les contraintes réglementaires
 - ZNT eau et DVP
 - Classement toxicologique
 - CMR et PE
 - Liste substitution
- ... et le futur impossible à gérer :
 - EPI post DRE
 - ZNT riverain
- Privilégier les solutions de biocontrôle mais...

